



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/19197  
12 octobre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 12 OCTOBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et me référant aux nombreuses lettres que nous vous avons adressées - la dernière étant parue sous la cote S/19185 - concernant le pilonnage, par le régime iranien agresseur, de quartiers purement civils en Iraq, j'ai l'honneur de vous informer que les forces armées de ce régime ont perpétré les actes d'agression ci-après :

<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Région</u>	<u>Bilan</u>
7 octobre 1987	9 h 30-12 heures	Souleimanyah/ Kallah Daza	Sept civils tués, dont cinq enfants et une femme
8 octobre 1987	8 h 30-12 heures	Souleimanyah Kallah Daza	Treize civils blessés, dont huit enfants, et une mosquée endommagée

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

-----